



Dossier de presse

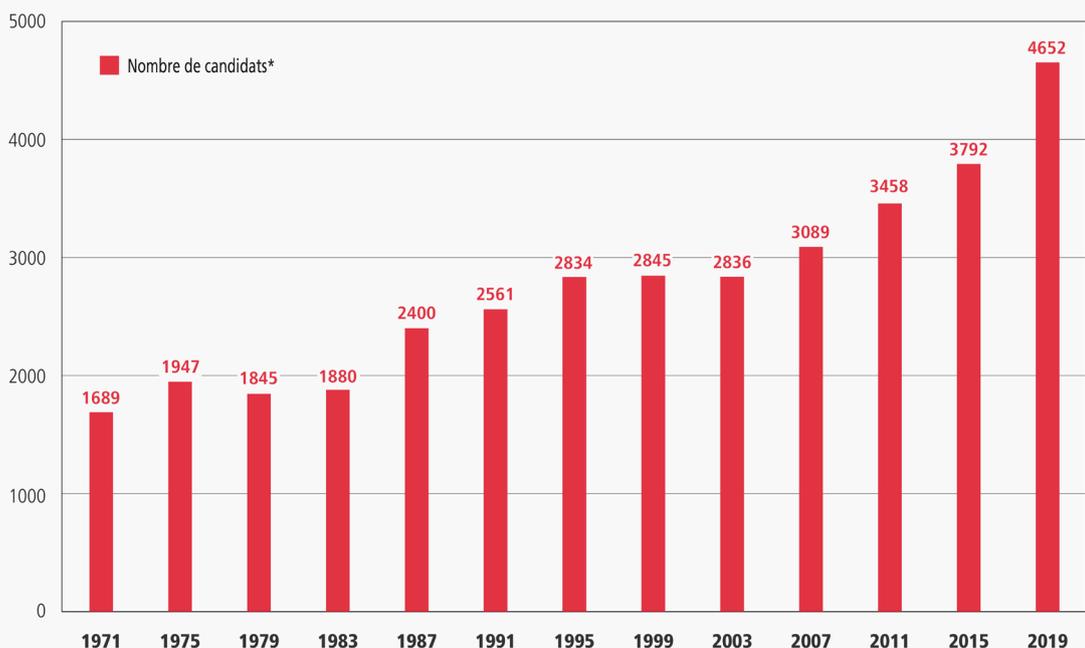
Date : 16.09.2019

Embargo : Début conférence de presse

Élection du Conseil national 2019 – Chiffres concernant les candidats et les listes, et autres données utiles

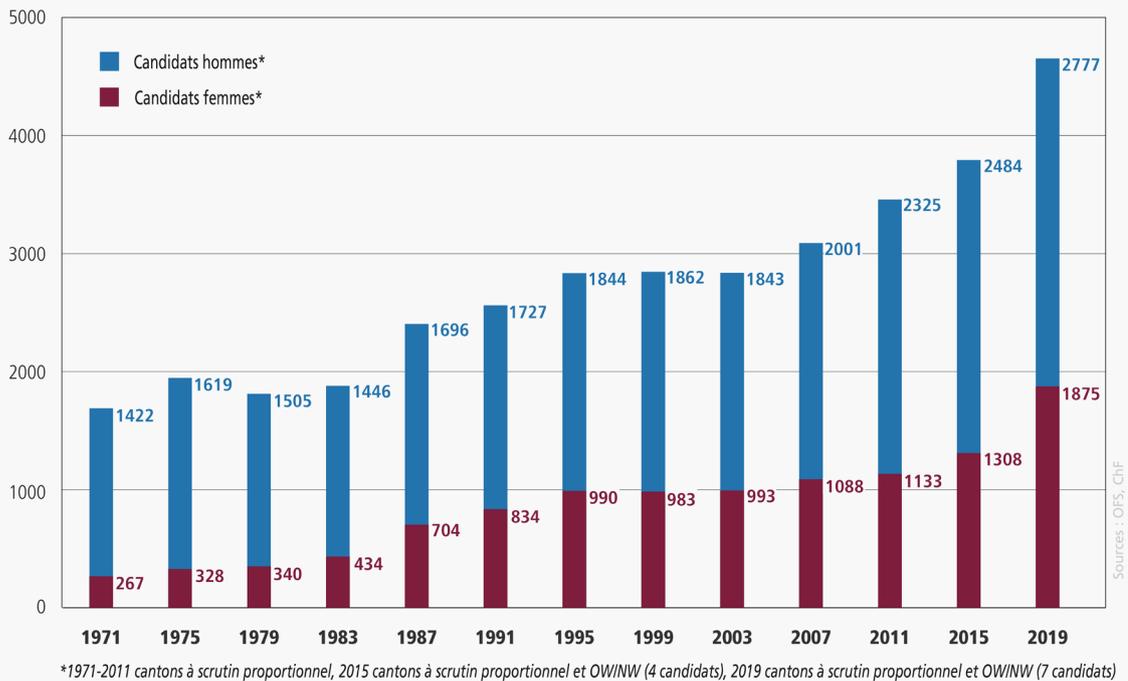
Candidatures

4652 personnes au total ont déposé une candidature valide à l'élection du Conseil national. C'est nettement plus qu'il y a quatre ans.

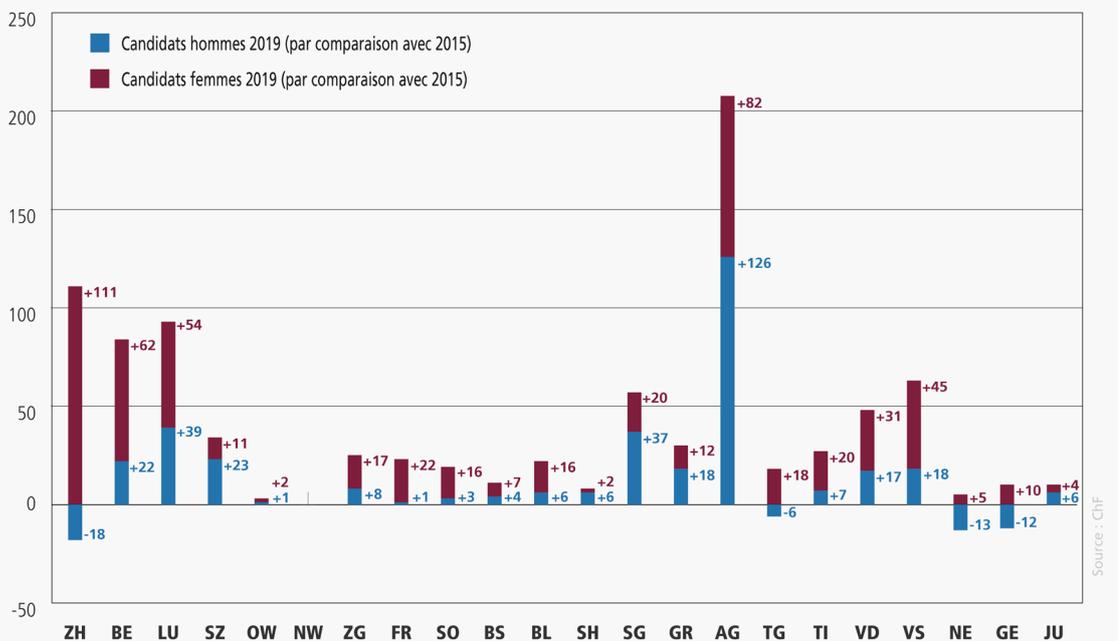


*1971-2011 cantons à scrutin proportionnel, 2015 cantons à scrutin proportionnel et OWINW (4 candidats), 2019 cantons à scrutin proportionnel et OWINW (7 candidats)

Sources : OF5, ChF



La forte hausse est due principalement aux femmes. Dans la plupart des cantons, le nombre des femmes qui se sont portées candidates a augmenté nettement plus que celui des hommes.



Exemple : dans le canton de Zurich, il y a 111 femmes de plus et 18 hommes de moins à vouloir décrocher un siège au Conseil national qu'il y a quatre ans. (Les chiffres ne sont pas disponibles pour UR, GL, AR et AI, car les candidats ne sont pas tenus de se déclarer préalablement : tout électeur peut ainsi y être élu)

La proportion hommes – femmes varie sensiblement d'un canton à l'autre. Ainsi, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes à se présenter à ZG, alors qu'à SH, la proportion est de une candidature féminine pour trois candidatures masculines.

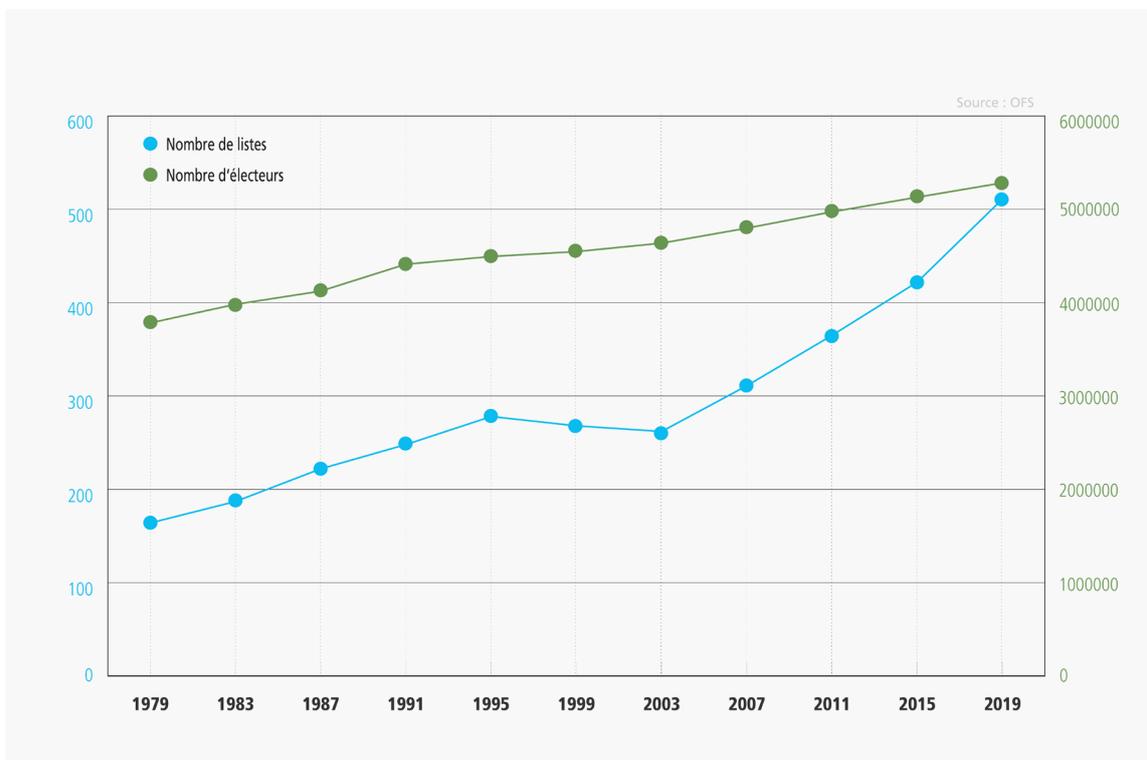
	Candidats	Hommes	Femmes	Proportion de femmes
ZH	966	551	415	43 %
BE	651	377	274	42 %
LU	252	144	108	43 %
SZ	84	55	29	35 %
OW	5	3	2	40 %
NW	2	2	0	0 %
ZG	75	38	37	49 %
FR	154	93	61	40 %
SO	166	104	62	37 %
BS	133	72	61	46 %
BL	134	75	59	44 %
SH	29	22	7	24 %
SG	255	171	84	33 %
GR	100	65	35	35 %
AG	496	309	187	38 %
TG	135	76	59	44 %
TI	149	95	54	36 %
VD	374	230	144	39 %
VS	236	146	90	38 %
NE	46	28	18	39 %
GE	176	100	76	43 %
JU	34	21	13	38 %
CH	4652	2777	1875	40 %

Exemple : 966 candidats au total se présentent à Zurich, dont 415 femmes et 551 hommes. La proportion de femmes est de 43%.

Le candidat le plus vieux est âgé de 88 ans, et le plus jeune fêtera ses 18 ans la veille du jour de l'élection. 461 des candidats auraient été trop jeunes pour pouvoir se présenter à l'élection du Conseil national d'il y a quatre ans.

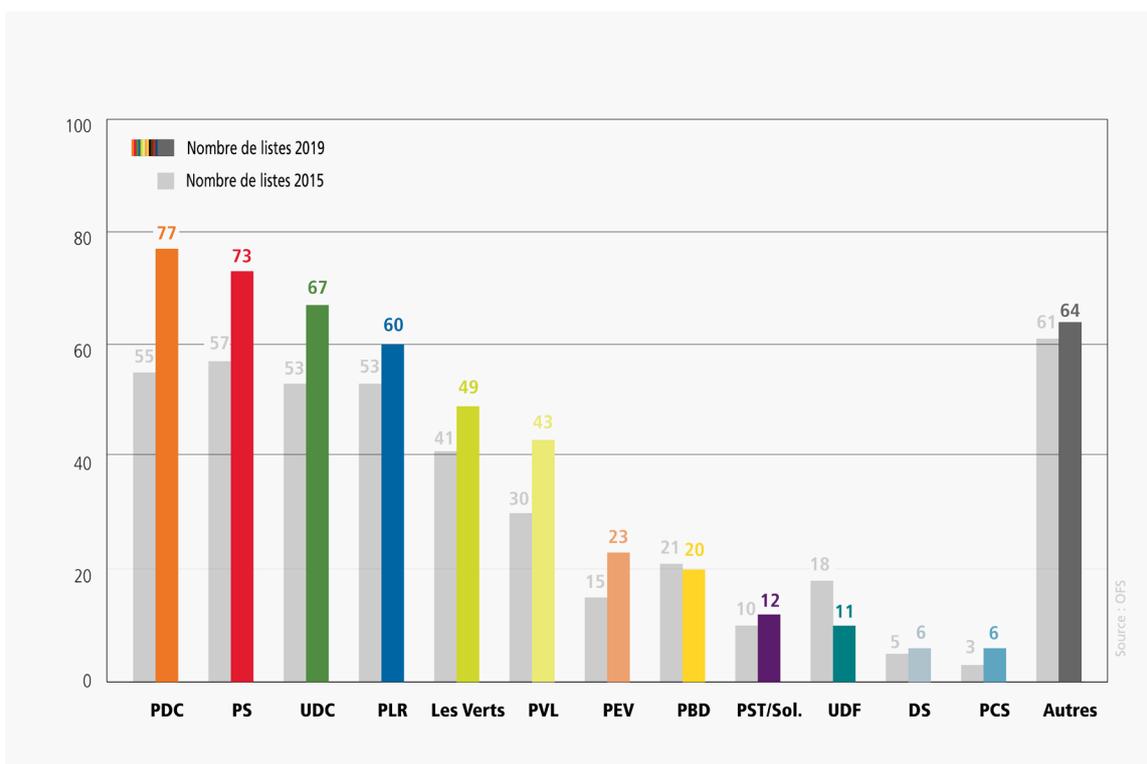
Listes

511 listes ont été déposées au total, ce qui confirme la tendance à la hausse. Celle-ci est plus forte que l'augmentation régulière du nombre des électeurs. (Il n'y a pas de listes en UR, OW, NW, GL, AR et AI, puisque ces cantons ne disposent que d'un seul siège au Conseil national)



Exemple : en 1979, quelque 160 listes avaient été déposées, pour un peu moins de 4 millions d'électeurs.

Cette année, c'est le PDC qui a déposé le plus de listes :



Données utiles

Date du scrutin : le dimanche 20 octobre 2019.

Électeurs : environ **5,4 millions d'électeurs** à pouvoir prendre part à l'élection 2019 du Conseil national, dont plus de 180 000 Suisses de l'étranger annoncés et inscrits.

De quels scrutins s'agit-il ? Dans tous les cantons se tiendra d'une part l'élection du Conseil national (200 sièges), et d'autre part l'élection du Conseil des États, sauf en Appenzell Rhodes-Intérieures, qui élit son représentant au cours de la Landsgemeinde organisée au printemps précédant les élections fédérales.

Quand les électeurs recevront-ils le matériel de vote pour l'élection du Conseil national ? Les cantons leur feront parvenir le matériel de vote entre trois et quatre semaines avant le scrutin, soit entre le 22 et le 29 septembre pour l'élection 2019.

Répartition des sièges entre les cantons : la répartition des sièges du Conseil national entre les cantons est revue tous les quatre ans avant chaque élection, sur la base de la population résidente permanente. Chaque canton a droit à un siège au moins. Les cantons VD et GE obtiennent un siège de plus qu'en 2015, et BE et LU, un siège de moins.

Système majoritaire / système proportionnel : les cantons UR, OW, NW, GL, AR et AI ne disposant que d'un seul siège au Conseil national, c'est le système majoritaire qui s'y applique. Dans tous les autres cantons, l'élection a lieu à la proportionnelle.

Publication des résultats : le jour du scrutin, les résultats officiels sont actualisés au fur et à mesure qu'ils tombent, aussi bien sur la plateforme www.ch.ch/elections2019 que sur le compte Twitter de ch.ch. Les chiffres sont librement disponibles sans restriction (données publiques en libre accès). Seront également publiés sur ch.ch les résultats des seconds tours de l'élection du Conseil des États, s'il y en a. Une fois l'élection passée, la Chancellerie fédérale vérifie les résultats et établit le rapport sur l'élection du Conseil national que le Conseil fédéral adressera au Conseil national nouvellement élu en vue de son assermentation le 2 décembre 2019. Ces informations seront elles aussi publiées sur ch.ch.

Pour tous renseignements : Ursula Eggenberger, responsable section communication
Chancellerie fédérale
+41 58 / 462 37 63, ursula.eggenberger@bk.admin.ch

Unité responsable : Chancellerie fédérale ChF Section communication